

LOIRE ATLANTIQUE **les nouvelles**

Edité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 524 - 10 septembre 1990 - Prix 2,50 F

SPECIAL BRIERE

SOMMAIRE

• AGRICULTURE		• FETE DE BRIERE	
• ZONES HUMIDES		• START'AIR	7
• CHASSE	2	• TRANSPORTS EN COMMUN : Région Nazairienne	
• TRIGNAC CONSTRUIT SON AVENIR	6	• TRANSPORTS EN COMMUN : Agglo-Nantaise	8
• MONTOIR : CITE BELLEVUE	7		

ENSEMBLE, PARLONS PLUS FORT

Gouvernement et patronat accélèrent de manière brutale leur politique d'austérité. Les conséquences sur le pouvoir d'achat, l'emploi se traduisent par toujours plus de difficultés pour les salariés et leurs familles.

Aucun domaine n'est épargné, qu'il s'agisse des projets Evin concernant la protection sociale et la privatisation de certains hôpitaux, de la politique agricole, des hausses de loyers, des nouvelles compressions d'effectifs dans les services publics, de nouvelles fermetures de classe, la prévision de nouveaux impôts, etc...

La crise du Golfe sert de prétexte pour imposer une nouvelle diminution du Pouvoir d'Achat et réclamer de nouveaux cadeaux pour le Patronat, alors que les profits ont été multipliés par six en cinq ans pour les 100 plus grosses entreprises.

En trois semaines, les Compagnies Pétrolières viennent de prendre dans la poche des automobilistes 512 millions de francs et l'Etat 91 millions de taxes.

L'accueil que reçoit la pétition du P.C.F. pour exiger le blocage du Super à 5,20 maximum, les discussions qu'elle engendre, le succès du rassemblement au Pont de Saint-Nazaire constituent un réel encouragement à poursuivre cette campagne partout.

Lorsque les Communistes sont sur le terrain avec les gens, qu'ils expliquent, rétablissent la vérité, font soutenir leurs propositions, ils constatent qu'il est possible de rassembler largement, que le mécontentement peut se transformer en lutte, pour défendre les acquis et imposer d'autres choix.

Jean-René Teillant

Membre du Secrétariat Fédéral

Il n'y a rien à attendre du gouvernement actuel qui associe ministres socialistes et ministres de droite et qui pratique une politique de droite. Ce qu'il faut, c'est changer de politique et de gouvernement. Le Parti Communiste y est prêt : il est disponible, immédiatement, pour prendre toutes ses responsabilités dans un gouvernement d'Union de Forces de Gauche qui mènerait enfin une politique de gauche. Mais les dirigeants du pays ne le veulent pas. Il n'est pas d'autre solution, pour les salariés et les familles, que de riposter aux coups qui leur sont portés.

L'union fait la force ! Discutons ensemble des problèmes posés, décidons ensemble des solutions à proposer, agissons ensemble pour les imposer - voilà l'axe de conduite des Communistes.

C'est tout le sens de la Fête de Brière du 23 septembre à laquelle nous vous invitons.

Plus que jamais les salariés peuvent compter sur le P.C.F., dont le grand mérite est de n'avoir jamais baissé les bras dans la défense de leurs intérêts.

Plus que jamais la question du renforcement de ce Parti vous concerne car c'est bien de cela que dépend votre avenir.

Sans attendre, renforcez le P.C.F. et contribuez au succès du rendez-vous du 23 septembre au Pont de Paille à Trignac.

LES COMMUNISTES DISENT : NON A LA GUERRE NON AU RACKET SUR L'ESSENCE

Au cours d'une conférence de presse, Gilles Bontemps, secrétaire de la Fédération de L.-A. du P.C.F. a déclaré : « C'est un véritable racket qu'exerce le gouvernement et les compagnies pétrolières sur les automobilistes avec l'essence.

A ce sujet on assiste à une véritable campagne d'intoxication du pouvoir pour tenter de faire accepter l'inacceptable en laissant croire que cela serait une conséquence de la situation dans le Golfe.

et favorise la recherche de véritables solutions sous l'égide de l'O.N.U.

De ce point de vue, une nouvelle fois vous le voyez, les communistes exigent que tout soit mis en oeuvre pour éviter la guerre. Et ils feront tout ce qui dépend d'eux pour que cette exigence populaire prédomine.

Ceci étant dit, il est inadmissible que le gouvernement prenne prétexte de cette situation pour presser les Français comme des citrons.

vendu en août à des prix prohibitifs, a été acheté au plus bas il y a de cela plusieurs mois. C'est donc une véritable opération juteuse pour les compagnies pétrolières.

Le même directeur de la raffinerie de Donges confirmait d'ailleurs de son côté que ces réserves allaient bien au-delà des 90 jours réglementaires, ce qui ne l'empêchait pas d'annoncer de nouvelles hausses du prix à la pompe.



En deux heures, le 30 août, au péage du Pont, les communistes ont recueilli 926 signatures contre le racket sur l'essence

Or, soyons clairs. Evidemment la situation actuelle dans le Golfe est tout à fait préoccupante en ce qui concerne les menaces qui pèsent sur la paix, avec toutes les conséquences que pourrait avoir l'engrenage de la violence.

André Lajoinie, a de façon très claire donné la position des communistes sur cette question, condamnant avec la plus grande fermeté l'attitude et les actes du fanatique Saddam Hussein, exigeant dans le même temps que le gouvernement français pèse de tout son poids pour faire prévaloir le dialogue et la paix comme règlement du conflit, ce qui suppose que ce dernier refuse de s'aligner derrière la volonté guerrière des USA

En effet, la hausse du prix de l'essence - qui n'a rien à voir avec le conflit du Golfe - est totalement injustifiée.

Ainsi par exemple, le pétrole venant d'Irak ne représente que 7,5% de nos importations.

Chacun sait bien d'ailleurs, comme le soulignait dans la presse du 14 août le directeur de la raffinerie de Donges, que depuis longtemps l'approvisionnement a été diversifié.

D'autre part, si le prix du baril de pétrole brut augmente, la baisse du dollar annule bien au-delà le règlement du prix du baril.

Enfin, notre pays possède 170 jours de stock. C'est-à-dire que le pétrole

Enfin, les taxes prélevées par l'Etat n'ont rien non plus à voir avec la situation du Golfe. Or, l'Etat prélève sur l'essence 77% de taxes, c'est-à-dire que dans un département comme le nôtre, qui se situait en juillet au-dessous des 5 F le litre et qui a passé aujourd'hui la barre des 6 F., le gouvernement prélève 0,77 F de plus dans la poche des automobilistes. Ce qui fait que nous serons bien au-delà des 9 milliards de taxes supplémentaires pompées sur les usagers de la route par l'Etat.

On peut donc bien parler d'un véritable racket. Et les communistes entendent plus que jamais inviter les gens à agir pour y mettre fin.»

AGRICULTURE : LES MAIRES COMMUNISTES DE LOIRE-ATLANTIQUE INTERPELLENT LE PREMIER MINISTRE

Monsieur le Premier Ministre,

Dans notre département, comme dans tout le pays, la situation de l'agriculture devient de plus en plus catastrophique. Il n'est donc pas étonnant de voir multiplier les actions du monde paysan face à la chute des prix des productions agricoles notamment celles d'élevage et au marasme du marché.

Il est bien évident que la sécheresse accentue les problèmes de la profession. (Rappelons à ce sujet, que de nombreux agriculteurs ne sont toujours pas indemnisés pour la sécheresse de l'année passée). Toutefois, il convient de ne pas évacuer les raisons profondes de la crise qui frappe le monde agricole, si l'on veut prendre des mesures efficaces, indispensables et urgentes, afin de répondre aux besoins de l'agriculture familiale.

Comme l'a précisé André Lajoie, Président du Groupe Communiste à l'Assemblée Nationale, la cause du marasme actuel, provient des importations abusives des pays tiers en violation du principe de la préférence communautaire et d'une différence notable de réglementation qui permet aux éleveurs du Nord de l'Europe, d'utiliser des activateurs de croissance interdits, à juste titre en France.

Cela crée une concurrence déloyale, au détriment des éleveurs français, sans bénéfice pour les consommateurs. De plus, l'élevage ovin est victime du règle-



Manifestation le 29 août, des tracteurs venant du Sud-Loire se portent au rendez-vous au péage du pont

ment communautaire qui accorde des privilèges à la Grande-Bretagne et permet des importations sans droit de douane de Nouvelle-Zélande.

En outre, la baisse de la consommation de viande bovine de qualité, montre qu'il est urgent de prendre les mesures indispensables au relèvement du pouvoir d'achat des familles.

Tous ces éléments provoquent une colère justifiée du monde agricole et aboutissent au désespoir des 5 000 éleveurs de Loire-Atlantique. Pour notre part, comme pour les agriculteurs, il

est intolérable d'accepter la liquidation des exploitations agricoles. C'est pourquoi, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Premier Ministre, de prendre sans tarder des mesures appropriées, entre autres :

- L'arrêt immédiat des importations de viande de quelque pays que ce soit.

- L'abaissement des taux d'intérêt;

- L'apport d'aides financières compensant les pertes de revenus subies par les agriculteurs. Le financement de ces mesures est possible, car des milliards de

francs d'économie ont été réalisés par la C.E.E.; leur déblocage permettrait une rapide et indispensable indemnisation des agriculteurs.

Comme vous le savez, les manifestations des exploitants agricoles ne font que s'amplifier et leur détermination est à la hauteur de leur désespoir. En tant que Maires nous soutenons les revendications paysannes et nous vous demandons de prendre les solutions politiques urgentes qu'exige cette situation désastreuse.

CHASSE

Aujourd'hui, tout est fait pour condamner la chasse à la française parce qu'elle est populaire.

Tout est prétexte à en retarder l'ouverture, nous l'avons vu en juillet, maintenant c'est la sécheresse.

Marc Justy et les élus communistes ont toujours été aux côtés des chasseurs, à Rennes hier, comme en juillet dernier à Saint-Joachim.

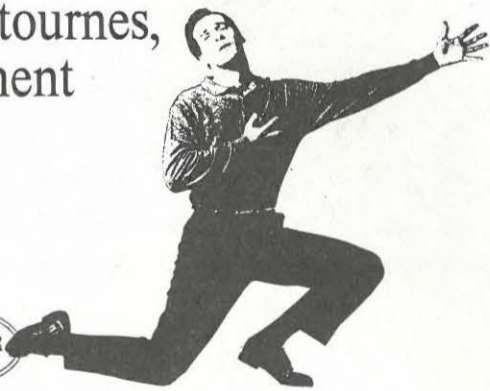
M. Letourneux, directeur de la Protection de la Nature vient de lui répondre. Mais c'est le rappel de la directive de la Communauté Européenne d'avril 1979 et la volonté d'associer les chasseurs aux décisions de Bruxelles qu'ils combattent.

"Pour ce qui est de la Loire-Atlantique" écrit M. Letourneux, "aucune participation à la collecte de données de terrain n'a pu être obtenue des différentes parties concernées localement. Les dates d'ouverture se sont donc appuyées sur le rapport, en tenant compte de l'extrême précocité de l'année qu'ont souligné les milieux cynégétiques. Il est certain qu'une participation locale au protocole mis en place par le Muséum et l'Office permettrait une connaissance plus fine de la situation du gibier d'eau"

Ce que souhaitent ces "protecteurs de la Nature" c'est la chasse à la demande, réservée à ceux qui ont de gros moyens comme, tout près de nous dans notre département, la chasse à la Guerlain sur le lac de Grand-Lieu. Chasse des grands bourgeois ou de président de la République en retraite, où plus d'un millier de canards agrainés sont abattus par deux ou trois paires d'amis.

Et à Grand-Lieu, à notre connaissance, nous n'avons jamais vu M. Watcher ou M. Dugrain-Dubourg venir faire un barrage. A moins que Monsieur Dugrain-Dubourg, du temps où il pratiquait la chasse, ait été invité....

"Moi, pour acheter la cuisine de Véro, je les ai tous vu : ceux qui font d'étranges rabais, des poses gratuites, des ristournes, finalement



MÉDAILLE D'OR QUALITÉ NF

CUISINES SCHMIDT

CENTRE CONSEIL

Jusqu'au bout de l'exigence

GO CUISINES CUISINES
48, Bd Victor Hugo SAINT-NAZAIRE

Alain GREGOIRE
Tél. 40.66.33.64

j'ai choisi la qualité Cuisines Schmidt"

ENVIRONNEMENT : PRESERVONS LES ZONES HUMIDES

Notre département, parmi ses atouts, en possède deux en particulier que nous devons préserver :

1 - un superbe littoral où se jette à l'Océan le plus grand fleuve de la France,

2 - la deuxième zone humide de France de classe internationale.

Près de 40 000 Ha s'appuyant au sud sur le Lac de Grand-Lieu, au Nord sur la Brière et ses 7 000 Ha de marais indivis.

C'est particulièrement vrai chez nous, soit par méconnaissance du rôle qu'elle joue, soit parce que la loi du profit passe avant la protection nécessaire.

La Loire-Atlantique, avec Grand-Lieu, l'Estuaire, la Brière et les Marais Salants sont une extraordinaire étape dans les voies de migration de la faune sauvage entre le Nord et le Sud, tout comme la reproduction.

La richesse de la flore n'est pas moins importante.

Comment pourrait-on, dans ces conditions, faire l'impasse sur le niveau des eaux ou ne pas être

inquiets dans les années de sécheresse ?

Il faut autre chose qu'un coup de chapeau dans un guide touristique et en faire un piège à touristes.

Les zones humides ont en effet un rôle de régulation extrêmement important sur le régime hydrique. Le marécage absorbe l'eau en période de pluie, joue le rôle d'une éponge et la restitue lentement en période de sécheresse.

La quantité d'eau emmagasinée dans une tourbière est considérable et nos zones humides sont de véritables éponges. Vouloir les assécher, c'est s'exposer à aggraver demain les inondations.

Ajoutons qu'elles sont aussi une grande réserve fourragère. Il n'est que de voir actuellement l'accumulation de raouin balleurs.

Ramener le débat à un conflit mineur entre pêcheurs, chasseurs, et herbagers est profondément réducteur, mais vouloir les écarter des organismes de décisions pour la tranquillité est tout aussi dangereux.

Les élus communistes, nos maires de la région, sont aux côtés de ceux qui défendent cette richesse biologique unique qu'il s'agit de préserver et de transmettre.

Au moment où doit-être révisée la chartre du Parc National Régional de Brière, nous appelons à faire entrer dans la vie et dans les textes la préservation de cette zone humide et le Marais indivis.

Le rôle des associations, celui des élus et des collectivités, de la population est de la plus grande importance.

"NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITE"

S.A.R.L. au capital de 50 000 F

Siège social : 41, rue des Olivettes

44000 Nantes

R.C.S. Nantes

N° SIRET 32151228700012

Code A.P.E. : 5120

Gérant : M. Maurice ROCHER

Rédacteur en chef : Jean PERRAudeau

Associés à parts égales :

MM. M. ROCHER, G. GRAVILLE

J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS

PUBLICITE : Tél. 40.48.56.35

REDACTION : Tél. 40.89.72.28

TELECOPIE : 40.48.65.76

Imprimerie Commerciale

32, bd Laënnec - RENNES

C.C.P. n° 52 967

SPECIAL AUTO... SPECIAL AUTO... SPECIAL AUTO...

découvrons

les modèles "91"

CITROEN

La vedette se situe toujours en haut de gamme, avec la XM, luxueuse berline équipée de la fameuse suspension "hydractive" alliant confort, sécurité et parfaite tenue de route. Premier modèle, la XM 2 litres injection, déjà remarquable, avec diverses versions allant jusqu'au haut du tableau, la XM V6 où rien ne manque, tout confort et options.

Une somptueuse voiture qui ne fait pas oublier les autres productions Citroën aux mêmes qualités techniques: l'AX et ses

24 versions, dont une remarquable diesel, performante et économique (3,6l. à 90 km/h). Côté BX, diesel également, et

notamment un Diesel Turbo, d'une cylindrée de 1769 cm³ développant 90 CV din à 4300 t/mn, avec une vitesse maxi de 180 km/h (5 CV fiscaux).

che: le plaisir ressenti lors de la prise en main est immédiat. Aux modèles 1400, 1600 et Diesel 1700, s'ajoute un fabuleux Turbo Diesel. Robots de l'ultime génération, automatisation à un degré jamais atteint en Europe, contrôles ultra-sévères, elle a bénéficié d'un outil technologique exceptionnel qui en fait une voiture hors des normes habituelles.

Véritable "géante" dans sa catégorie, pour une longueur de pare-choc à pare-choc égale à 3,96 m tout juste, la Fiat Tipo doit à sa ligne innovatrice un espace

FIAT

Dernière née de la grande firme italienne, la Fiat Tipo est une traction avant avec moteur disposé transversalement, suspension à 4 roues indépendantes conciliant à merveille les exigences du confort et de la tenue de route, boîte 5 vitesses entièrement nouvelle, freinage puissant, Cx de 0,31, silence de mar-

CITROËN ST-NAZAIRE A DÉMÉNAGÉ

AX K.WAY 3,9 L aux 100

48 700 F*



OUVERT le samedi toute la journée

VENEZ ESSAYER LES CITROËN AX K.WAY 3 PORTES OU 5 PORTES.

Toute blanche à l'extérieur, habillée K.WAY à l'intérieur, avec appuis-tête à l'avant, prééquipement radio et une consommation record de 3,9 l à 90 km/h, 5,6 l à 120 et 5,6 l en parcours urbain, l'AX K.WAY ne coûte que 48 700 F* en 3 portes.

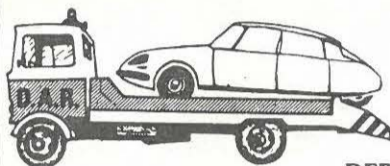
*Prix métropole au 1/07/1990. Année modèle 1991.

CITROËN ST-NAZAIRE SONADIB - Concession

Etoile du Matin - Voie express de Pornichet - Tél. 40.53.40.40



ACHATS - VENTES



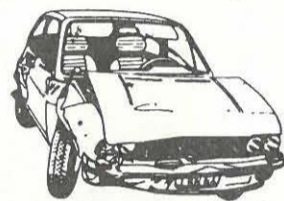
Véhicules accidentés
Pièces détachées
TOUTES MARQUES

DEPANNAGE - REMORQUAGE

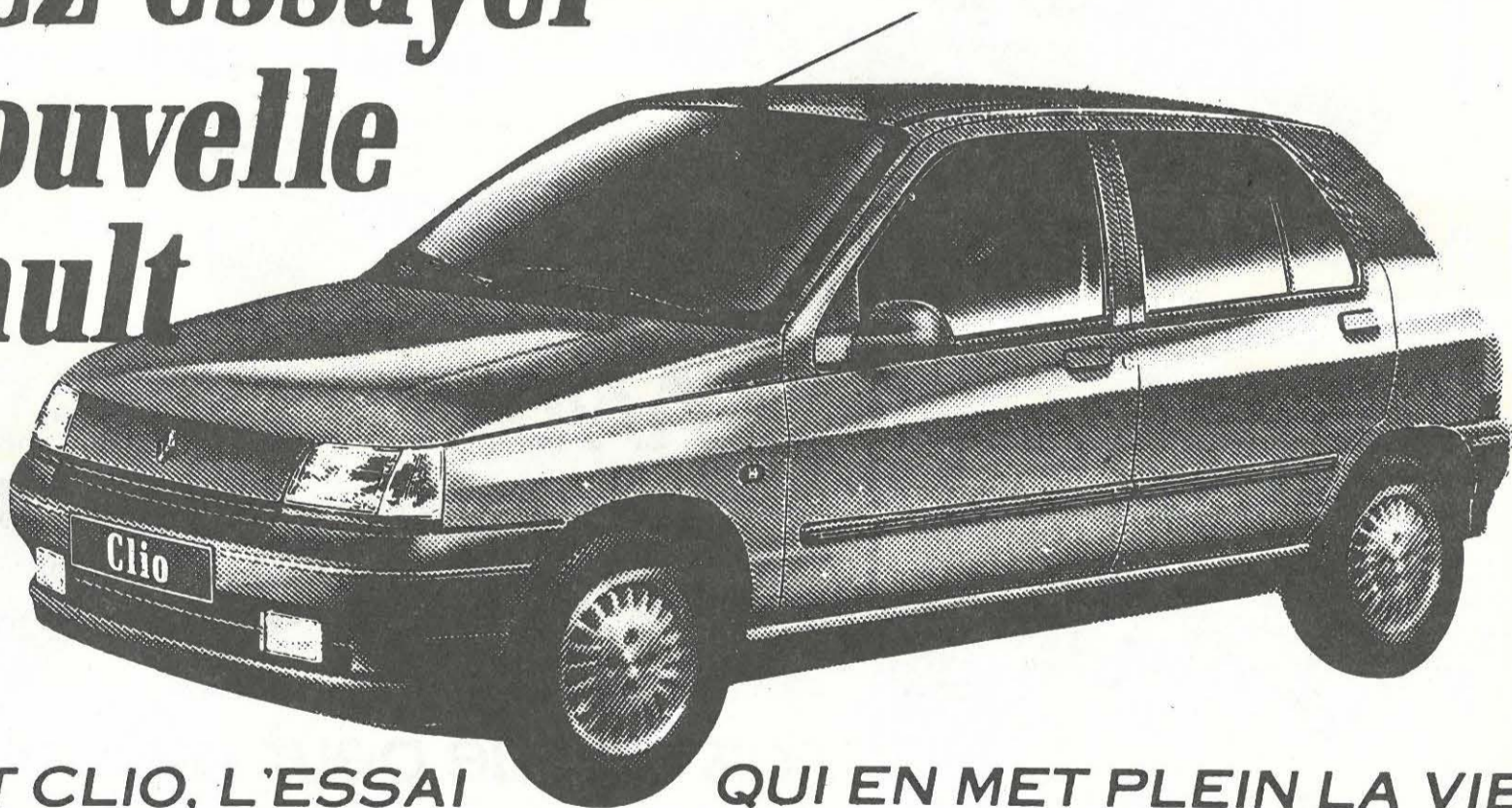
"LA NOË CASS" Eric COQUEN

La Noë d'Armangeot
44600 ST NAZAIRE

Tél. 40.66.13.36



**Venez essayer
la nouvelle
Renault
Clio**



RENAULT CLIO, L'ESSAI

QUI EN MET PLEIN LA VIE

RENAULT *Saint Nazaire*
VOTRE CONCESSIONNAIRE **Centre Automobile de l'Etoile**

Voie express de PORNICHET - SAINT-NAZAIRE ☎ **40.70.35.07**

RENAULT
LES VOITURES
A VIVRE

TRIGNAC CONSTRUIT SON AVENIR



La période des vacances s'achève, à Trignac le premier semestre fut fertile en événements qui marquèrent l'actualité bien au-delà des limites de la commune. Nous avons rencontré Jean-Louis Le Corre, Maire de Trignac, et l'avons interrogé sur ces questions afin qu'il nous donne son opinion et qu'en est-il aujourd'hui ?

Question : Jean-Louis Le Corre parmi les grands dossiers, celui des Forges qui attendent toujours leur destruction, alors ?

Jean-Louis Le Corre : Ce dossier constitue un élément important d'une implication que nous prévoyons s'étendre sur une vingtaine d'années par tranches successives. Pour la première tranche le dossier doit trouver sa concrétisation dans les prochaines semaines. En juin 1990 nous avons reçu l'accord du Fonds Européen à concurrence de 3,2 millions de francs, auxquels s'ajoutent la part du département de Loire-Atlantique, 1,1 million de francs. Impossible, avant cet accord de lancer des travaux qui, je le rappelle, s'élèvent à 6,5 millions de francs, la différence restant à la charge de la commune.

La consultation des entreprises est aujourd'hui lancée et nous

tablons sur un début des travaux pour fin octobre 1990.

Certes, l'avancement semble lent mais il était bien difficile de faire autrement dès lors qu'il y avait à la fois réhabilitation d'éléments importants de ce qui constitue le passé de notre cité ouvrière (qui, durant des décennies, a vécu au rythme des Forges) et aussi revitalisation de la zone industrielle.

Ce vaste projet implique le désenclavement de cette zone industrielle. Le dossier prévoit la réalisation de deux ponts sur le Brivet et des voies permettant le rattachement aux grandes artères St-Nazaire - Nantes, Pont-La Baule.

A noter au passage que ce désenclavement absolument nécessaire constitue aussi une certaine réponse au problème posé à Bellevue par la circulation des poids-lourds. En l'état actuel nous chiffons cet ensemble à 15 millions de francs.

Ainsi, Trignac à partir de son cœur d'hier construit son avenir.

Question : Des projets industriels intéressants donc, qui complètent le succès commercial de la «Zone Auchan». Vous comptez poursuivre dans cette voie ?

Jean-Louis Le Corre : La 2^{ème} zone commerciale est devenue

une réalité, une première application (SICOMA) est déjà effective. Actuellement sur les 17,5 hectares cessibles : 17 500 m² sont vendus, 31 200 sont sous compromis de vente, 4 500 sous option. Des sociétés telles que Conforama, Castorama, Total, Jacquet, Mac Donald, Gel 2000, Flash Hôtel, sont sur les rangs. Ç'eût été plus rapide si la C.D.U.C. (Commission Départementale de l'Urbanisme Commercial) n'avait pas refusé la construction de «But» sur cette zone.

A ce propos comment qualifier l'attitude des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de St-Nazaire qui s'opposèrent à cette implantation et que l'on voit aujourd'hui conseiller aux licenciés des Nouvelles-Galleries de s'adresser au Maire de Trignac pour qu'il les aide à trouver du travail sur les zones commerciales de la commune ?

Question : Autre obstacle, le rond-point desservant cette deuxième zone commerciale ne semble pas avancer vite...

Jean-Louis Le Corre : C'est exact. C'est un des dossiers qui font contentieux entre la commune de Trignac et Saint-Nazaire. Pour 1 000 m² dont Saint-Nazaire est propriétaire (valeur 3 000 F) sur un aménagement routier de 4

millions de francs, le Maire de Saint-Nazaire bloque le dossier et n'a pas hésité à nous envoyer un huissier pour arrêter les travaux.

C'est d'autant plus curieux que son 1^{er} adjoint, M. Fabry, avait demandé le 19 décembre 1989 – et aussitôt obtenu – l'accord de Trignac pour raccorder une voirie de desserte portuaire aboutissant à ce rond-point.

Contrairement à ce qui a pu être publié le terrain est bien situé sur la commune de Trignac mais est propriété de la ville de Saint-Nazaire qui en a fait l'acquisition en 1969 dans le cadre et pour le compte du Syndicat Intercommunal de Saint-Nazaire – Trignac pour des aménagements sportifs intercommunaux. Elle n'en a réalisé qu'une partie ce qui explique que ce terrain inconstructible restait en friche.

Question : Pourquoi une telle attitude, à votre avis ?

Jean-Louis Le Corre : Dans son dossier conçu par l'architecte Vasconi, Joël Batteux explique qu'il va mettre en valeur l'entrée nord de la ville et espère réaliser une importante densification commerciale. Pour expliquer... du projet il souligne «Déjà, il y a un demi-siècle Julien Gracq, le grand écrivain contemporain, s'émerveillait de la capacité de Saint-

Nazaire à s'offrir intacte, vraie ville à proximité immédiate du pré-marais briéron. Et la brochure de citer J. Gracq «... sur les lisières d'une ville où cependant il serait pour nous d'une telle séduction de voir par exemple les beaux chiendents des steppes friser au pied même de l'extravagante priapée des gratte-ciel, déçu par le dégradé avilissant, la visqueuse matière interstitielle des banlieues...

... Je rêve depuis peu d'une ville qui s'ouvrit, tranchée net comme par l'outil, (...) sur la plus grasse, la plus abandonnée, la plus secrète des campagnes bocagères.

... Et pourtant, des villes réelles, une me toucherait encore jusqu'à l'exaltation : Je veux parler de Saint-Nazaire. Sur une terre basse, balayée par les marais...»

A noter que jamais la municipalité de Trignac ne fut consultée pour ce projet qui concerne des territoires trignacais et qui en fait met en oeuvre un principe : le développement économique et commercial à Saint-Nazaire, les «steppes» à Trignac. Pour notre part, nous souhaitons que la coopération s'appuie sur un dialogue évitant tout dictat où la voix de la concertation, de la discussion, et de la négociation prévaudrait, dans l'intérêt des populations des deux communes.

MONTOIR – CITES DE BELLEVUE : SATISFACTION DES FAMILLES RELOGEES, MAIS LOYERS TROP CHERS

Huit mois après le début des travaux de relogement des habitants de la cité de Bellevue où en sommes-nous ?

Le planning de construction est bien tenu puisqu'à ce jour 21 logements sont terminés, 19 familles de la cité ont emménagé. Elles en sont satisfaites.

Toutes ont apporté ou sont à apporter un soin particulier à l'aménagement et à la décoration de leur intérieur.

Les familles relogées tiennent à embellir et aménager les extérieurs : fleurs, pelouses, plantations d'arbustes.

Pour les anciens et les plus jeunes ils se demandent aujourd'hui comment ils ont pu vivre aussi longtemps dans ces cités insalubres. C'est un peu un tournant dans leur vie.

La maison neuve c'est le confort (WC intérieur, salle de bains, une bonne isolation) tant souhaité par tous.

Une certaine impatience est en train de naître chez celles et ceux qui vont devoir attendre plusieurs mois ou passer encore un hiver dans leurs vieilles maisons.

Invités par leurs amis ou voisins, ils ont pu visiter ces constructions neuves meublées qu'ils apprécient presque tous.

IMPORTANT
CONTRIBUTION DE LA VILLE
En consacrant plus de 500 millions d'AF (plus que l'Etat) dans le budget 90 (pour cette opération), les élus de

la commune avec leur Maire, auront très largement contribué à améliorer la vie des familles de cette cité.

Certes, une «opération tiroir» de ce genre (construction par tranches et relogement sur place), le délai relativement court de toutes les constructions posent un certain nombre de problèmes : insécurité due aux tra-

voux - fonctions à revoir - branchements téléphoniques tardifs - fuites d'eau - odeurs - mauvais fonctionnement de chauffe-eau etc.

Personne ne peut le nier. A notre avis il faut les recenser sans pression ni agressivité et les solutionner avec l'OPAC et avec l'aide des élus.

En ce qui concerne les logements

intermédiaires, ils sont commencés et il semble que là aussi des solutions apparaissent. Certaines personnes accepteraient d'y être logées pour ensuite être dirigées vers une habitation de «plain-pied». Pourquoi pas ?

Un gros point noir cependant
LE MONTANT DES LOYERS

pour un T 2 avec garage	1 733 F
pour un T 3, " "	2 002 F
pour un T 4, " "	2 487 F
pour un T 5, " "	2 882 F

Des prix inabordables pour de nombreuses familles.

Ils sont trop chers, c'est inadmissible.

CE QU'IL FAUT SAVOIR :

C'est l'Etat qui fixe les conditions de financement dont dépend le montant des loyers.

Il faut donc faire baisser les loyers des logements neufs à Bellevue comme ailleurs en s'attaquant aux conditions de financement.

- en abaissant le taux des emprunts - 1% en moins représente un allègement de 10% du loyer;

- en allongeant la durée du remboursement de ces emprunts.

Il faut savoir également que les lois Barre (77) et Méhaignerie (86) offrent, par leur mécanisme, de multiples justifications aux propriétaires pour pratiquer des augmentations.

Le gouvernement Rocard doit les abroger et prendre en compte les propositions que nous formulons dans l'intérêt des locataires et non des financiers.

Il ne faut pas oublier, non plus, la perte du pouvoir d'achat de l'allocation logement et de l'aide personnalisée au logement qui se chiffre à 15% et qu'il faut donc revaloriser.

La mobilisation de tous est nécessaire.



La nouvelle cité de Bellevue

TRANSPORTS EN COMMUN, REGION NAZAIRIENNE : VERS UN DEVELOPPEMENT RAPIDE

En assumant la responsabilité, en tant que Président, du Syndicat intercommunal de la région nazairienne (SIRNA), en avril 1989, Jean-Louis Le Corre soulignait que son objectif prioritaire était celui de l'élargissement du périmètre des transports urbains et la création d'un syndicat intercommunal regroupant 100 000 adhérents afin d'appliquer le 1% du versement transport aux entreprises de plus de 10 salariés et ainsi mettre en oeuvre une véritable politique des transports.

Rappelons que cet objectif déjà fixé par son prédécesseur en 1984 n'a jamais vu le jour.

Mais aujourd'hui ce projet est en passe de devenir réalité.

Depuis avril 89, les nombreuses démarches effectuées par Jean-Louis Le Corre auprès des élus de différentes communes ont permis le 8 juin 1990, lors d'une réunion à St-Nazaire, que le principe de la création d'un syndicat intercommunal des transports regroupant plus de 100 000 habitants, soit approuvé par les communes de St-Nazaire, Montoir, Donges, St-Malo-de-Guersac, St-Joachim, St-Brévin-les-Pins, Paimboeuf et Trignac. Les ressources de ce syndicat s'appuieront sur le versement transport à 1% tel que pré-

voit la loi et s'élèverait à 24 millions de francs environ.

D'ores et déjà plusieurs communes ont délibéré en ce sens et ont élu leurs représentants dans ce nouveau syndicat (Trignac, Montoir, St-Joachim, Paimboeuf, St-Brévin, St-Malo-de-Guersac).

Les communes de St-Nazaire et de Donges devraient à leur tour prendre les mêmes délibérations.

C'est indispensable pour que cette nouvelle structure intercommunale trouve rapidement sa pleine efficacité pour répondre aux besoins de transports des populations de la région.

START'AIR : UNE BOUFFEE D'AIR PUR POUR LES JEUNES BRETONS

L'Association START'AIR JEUNES qui regroupe cinq municipalités (Trignac - Montoir-de-Bretagne - St-Joachim - St-Malo-de-Guersac et Donges) ainsi que les Offices Culturels Montoirins, et Dongeois, le Comité de Défense Laïque de St-Joachim et l'Office d'Animation Sportive du Canton de Montoir, s'est assignée comme but de :

• **Prolonger** pour les 14-18 ans l'action de l'Office d'Animation Sportive Cantonale;

• **Créer** une dynamique intercommunale capable de proposer aux jeunes issus de lieux et de milieux différents des activités sportives, culturelles et de loisirs.

• **Ouvrir** un espace de liberté à la jeunesse afin de lui tracer les pistes qui permettent d'éviter les éboulements du désœuvrement, de la délinquance, de la drogue qui ensevelissent toujours un grand nombre de familles.

Dépassant les prévisions les plus optimistes, la participation de 200 jeunes briérons réunis en juillet et en août constitue un succès au vu des réticences naturelles des jeunes face à un premier projet. Ils auront goûté à la vidéo, la photo, la mécanique moto, la plongée, l'escalade, la danse, la planche à voile, le dériveur, la croisière côtière et aussi aux Francofolies à la Rochelle.

La commune de Batz-sur-Mer a accueilli au mois d'août 100 ados qui ont pu ainsi participer à de nombreuses activités de loisirs liés à la mer.

Dans une région où le nombre de chômeurs atteint 18% et où plus de 30% de la population ne part pas en vacances, il était donc nécessaire de créer une structure qui réponde aux besoins de nos populations.

Et c'est tout naturellement que les municipalités dirigées par des Maires communistes se sont associées à ce projet pour défendre ce droit d'avoir accès aux sports, aux loisirs, à la culture et aux vacances.

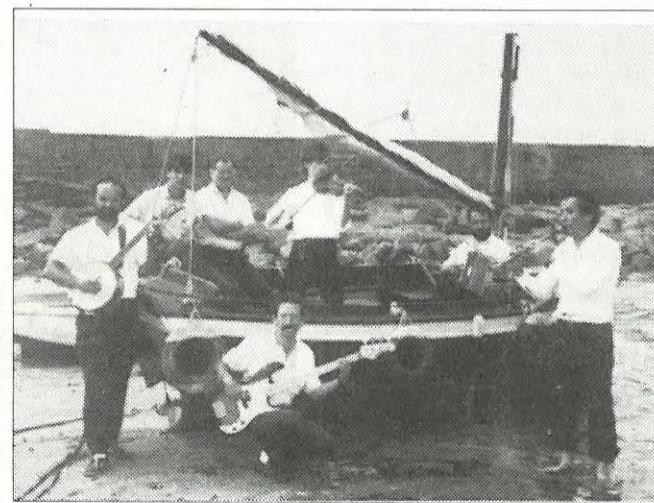
DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

FETE DE BRIERE

ORGANISEE PAR LA SECTION DU P.C.F.
à TRIGNAC (Pont de Paille)

Toute la journée : Expositions - Débats
Jeux - Démonstrations : boxe française...
Stands divers - Restauration

à 15 H. : **Le groupe AELIG**



à 16 H.

Meeting présidé par Jean-Louis LECORRE
Maire de Trignac

ALLOCUTION DE GILLES BONTEMPS

Secrétaire de la Fédération de L.-A. du P.C.F.

LES TRANSPORTS EN COMMUN DANS L'AGGLOMERATION NANTAISE ET LES COMMUNISTES

Gilles Bontemps, Secrétaire Fédéral vient de rappeler devant la presse que les communistes ne partagent pas l'autosatisfaction d'Alain Chénard visant à masquer les problèmes qui demeurent à la SEMITAN.

"Pas plus, affirme-t-il, le développement des transports en commun ne pourra se faire sur le dos des usagers - et d'ailleurs le terme de "clients" utilisé par A. Chénard confirme les craintes des salariés de la SEMITAN concernant la volonté de la direction et d'un certain nombre d'élus de mettre en cause le service public - alors, de quoi s'agit-il ?

A ce jour, grâce à la lutte et au soutien populaire qu'ils ont reçu, les traminots ont obtenu un premier acquis.

Mais on est loin des 6 millions (au demeurant insuffisants) annoncés par Jean-Marc Ayrault, à grands renforts de publicité pendant le conflit.

Il est donc urgent que de véritables négociations s'engagent dès la rentrée afin de satisfaire les revendications des salariés.

Il y va de l'intérêt des usagers comme de l'entreprise.

Nous considérons que :

POUR UN SERVICE DES TRANSPORTS EN COMMUN EFFICACE, CONFORTABLE, SUR ET BON MARCHÉ, IL FAUT SATISFAIRE LES REVENDICATIONS DES TRAMINOTS.

LA PREUVE PAR LES FAITS :

EMPLOI

Bien que 77 personnes de plus figurent à l'effectif depuis 1984, la transformation importante d'emplois à temps plein en emplois à temps partiel fait qu'il y a aujourd'hui en réalité 1/2 emploi de plus qu'en 1984.

leurs congés annuels ni de leur récupération des jours fériés. Nombre d'entre eux n'ont pu prendre que 3 semaines cet été.

Sur l'année 1989, le nombre de journées qui n'ont pu être prises s'élève à 8 644 journées.

Cela représente 39 emplois à plein

rogner sur les congés pour pouvoir assurer le service, cela se retrouve dans la dégradation des conditions de travail et de transport.

Il y a donc urgence.

LES PRIX

J'ai été surpris d'entendre à 8 H. 10 sur RF LO l'information suivante :

kets et des abonnements ont eu lieu ces dernières années, certains titres largement au dessus de l'inflation.

-une nouvelle fois les usagers sont mis à contribution. Ainsi depuis le 1er juillet le ticket est passé à 6 F. et les abonnements font un nouveau bond.

Le coup le plus dur est porté aux jeunes, aux lycéens, aux étudiants, puisque pour eux, l'augmentation du ticket mensuel est de 10,29% et aux retraités 9,76%.

Ces augmentations en vigueur depuis le 1^{er} juillet n'ont strictement rien à voir avec le conflit de juin puisqu'elles ont été votées à la réunion du SIMAN le 23 mars dernier.

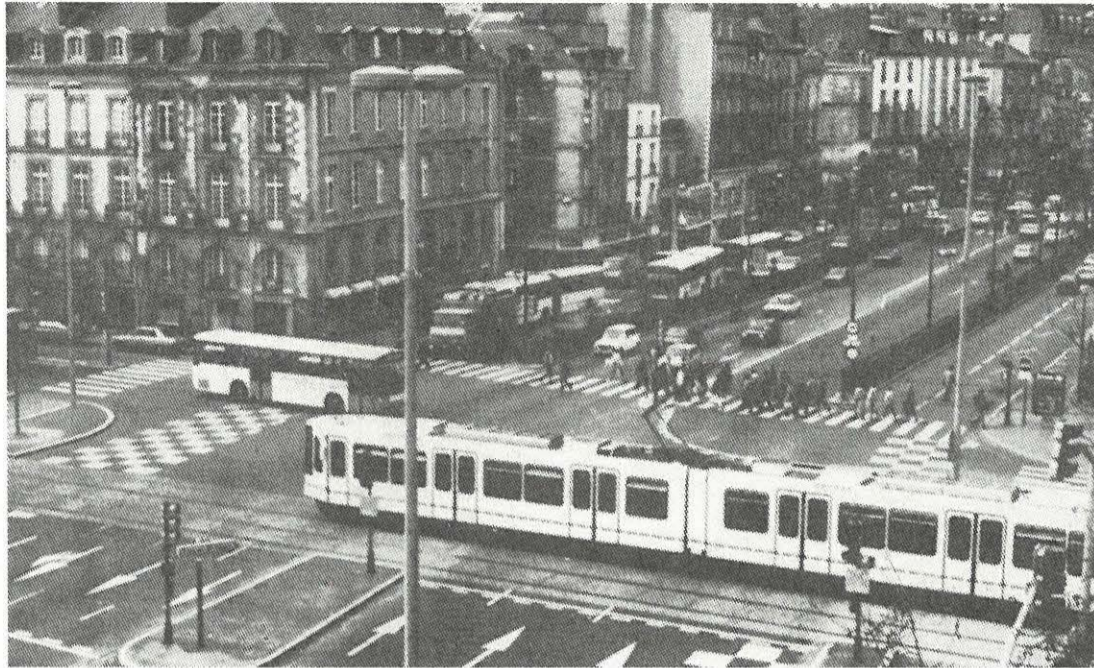
C'est donc un nouveau coup aux usagers, déjà victimes de la politique du gouvernement et du patronat qui décident aussi de bloquer les salaires au dessus de l'inflation portant ainsi gravement atteinte au pouvoir d'achat des salariés et des familles.

D'importants acquis viennent d'être obtenus avec l'augmentation du versement transports des entreprises qui est passé à 1,75%.

Cela doit permettre une modernisation du service public des transports de l'agglomération.

Mais ce développement des transports ne peut se faire contre les hommes et les femmes, qu'il s'agisse des usagers ou des salariés.

Cela mettrait en cause le service public de l'agglomération qui pourrait alors subir des baisses de fréquentations comme c'est actuellement le cas de nombreuses autres grandes villes qui ont pratiqué ces politiques?"



Dans le même temps, le nombre de voyages assurés par la SEMITAN a augmenté de 1/3, ce qui représente 17 millions de voyages en plus.

LES CONGES REMIS EN CAUSE PAR MANQUE DE PERSONNEL

En 1989, en raison du manque d'effectifs, de nombreux traminots n'ont pas pu prendre la totalité de

temps dont 24 emplois de conducteurs. Pour 1990, la situation ne sera pas meilleure.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les éléments ci-dessus sont suffisamment parlants pour que chacun comprenne que si l'on transporte plus de monde sans personnel supplémentaire et que l'entreprise en arrive à

"Bonne nouvelle pour les usagers, le ticket de bus n'augmentera pas à la rentrée, il restera à 6 F." Or, il vient d'augmenter.

Alors que les problèmes des salariés de la SEMITAN ne sont pas réglés, les usagers paient toujours plus.

Les 17 millions de voyages en plus sont financés par les usagers.

- Plusieurs augmentations des tic-

LE DILEMME DE CLAUDE EVIN

Le projet de contribution sociale généralisée pourrait être débattu, et adopté, à la session parlementaire d'automne, vient de déclarer Claude Evin. Pour lui la question est de savoir s'il faut financer la Sécurité Sociale uniquement par les salaires ou par l'ensemble des revenus. Et d'ajouter : "Je pense qu'elle doit être financée par l'ensemble des revenus". Qu'attend alors le ministre pour faire payer aux titulaires de revenus du capital - ceux qui gagnent de l'argent en dormant, pour parler comme le président de la République - la même chose qu'aux gens vivant de leur travail, soit une cotisation de 13,6% ? Ce qui rapporterait 40 milliards, plus que ce qu'on attend de la nouvelle cotisation.

NECROLOGIE

Nos camarades Henri PLOUHINEC de la cellule Joliot-Curie de Nantes et Alexandre VILLOURY de la Baule, tous deux vétérans du Parti, viennent de nous quitter.

L'Amicale des Vétérans, la Fédération du P.C.F. et les Sections adressent leurs sincères condoléances à leurs familles.

DU 1^{er} AU 15 SEPTEMBRE 1990

CROZATIER

Meubles & Décoration

6.780^F

15 JOURS A PRIX FOUS!

* SUR MEUBLES SIGNALÉS EN MAGASIN

Place de la Gare ☎ 40.22.12.56 - SAINT-NAZAIRE

OUVERT TOUS LES JOURS : 9 H - 12 H ET 14 H - 19 H, SAUF LUNDI MATIN